RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03965
Numéro SIREN : 831 726 310
Nom ou dénomination : 2HP

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2020 sous le numéro de dépôt 8556

CERTIFIÉ CONFORME

Greffe Tribunal de Commerce - Pontoise

N° 8576

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

EURL 2HP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	*11 102*	1 168	9 934	1 126
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	*941 900*		941 900	1 308 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**953 002**	**1 168**	**951 834**	**1 309 126**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	*36 301*		36 301	37 276
Fournisseurs débiteurs	*57*		57	
Personnel	*247*		247	
Etat, Impôts sur les bénéfices				954
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*2 418*		2 418	1 382
Autres créances	*597 016*		597 016	202 899
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	*85 896*		85 896	16 078
Charges constatées d'avance	*1 384*		1 384	720
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**723 320**		**723 320**	**259 309**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 676 322**	**1 168**	**1 675 154**	**1 568 435**

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	*1 308 000*	1 308 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	*130 800*	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	*965*	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**52 676**	**213 765**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 492 441**	**1 521 765**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		3 274
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*22 841*	10 818
Personnel	*23 288*	*17 828*
Organismes sociaux	*10 434*	*9 830*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 562*	*4 009*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*24 588*	*912*
Dettes fiscales et sociales	*59 872*	32 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	*100 000*	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**182 713**	**46 670**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 675 154**	**1 568 435**

EURL 2HP

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 25/07/17 au 31/12/18 18 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	*198 429*	100,00	159 326	100,00	39 104	24,54
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total	**198 429**	**100,00**	**159 326**	**100,00**	**39 104**	**24,54**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	*33 030*	16,65	41 319	25,93	-8 289	-20,06
Total	**33 030**	**16,65**	**41 319**	**25,93**	**-8 289**	**-20,06**
MARGE SUR M/SES & MAT	**165 400**	**83,35**	**118 007**	**74,07**	**47 393**	**40,16**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	*1 544*	0,78	1 282	0,80	262	20,47
Salaires et Traitements	*111 818*	56,35	85 514	53,67	26 304	30,76
Charges sociales	*38 003*	19,15	28 169	17,68	9 834	34,91
Amortissements et provisions	*889*	0,45	279	0,18	610	218,28
Autres charges			1		-1	-100,00
Total	**152 254**	**76,73**	**115 244**	**72,33**	**37 010**	**32,11**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**13 146**	**6,62**	**2 763**	**1,73**	**10 383**	**375,77**
Produits financiers	*188 461*	94,98	212 999	133,69	-24 538	-11,52
Charges financières						
Résultat financier	**188 461**	**94,98**	**212 999**	**133,69**	**-24 538**	**-11,52**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**201 607**	**101,60**	**215 762**	**135,42**	**-14 155**	**-6,56**
Produits exceptionnels	*260 169*	131,11			260 169	
Charges exceptionnelles	*409 100*	206,17			409 100	
Résultat exceptionnel	**-148 931**	**-75,05**			**-148 931**	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			1 997	1,25	-1 997	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**52 676**	**26,55**	**213 765**	**134,17**	**-161 089**	**-75,36**

CERTIFIÉ CONFORME

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 2HP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 675 154 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 676 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		9 075		9 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	*1 405*	622		2 027
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 405**	**9 697**		**11 102**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	*1 308 000*	45 000	411 100	941 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**1 308 000**	**45 000**	**411 100**	**941 900**
ACTIF IMMOBILISE	**1 309 405**	**54 697**	**411 100**	**953 002**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 697	45 000	54 697
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 697**	**45 000**	**54 697**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			411 100	411 100
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**411 100**	**411 100**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		287		287
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	279	602		881
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**279**	**889**		**1 168**
ACTIF IMMOBILISE	**279**	**889**		**1 168**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 637 423 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*36 301*	36 301	
Autres	*599 738*	599 738	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	*1 384*	1 384	
Total	**637 423**	**637 423**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Facture à Etablir	*31 343*
Intérêts Courus	*1 461*
Total	**32 804**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 182 713 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*22 841*	22 841		
Dettes fiscales et sociales	*59 872*	59 872		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	*100 000*	100 000		
Produits constatés d'avance				
Total	**182 713**	**182 713**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FNP	*17 942*
CONGES PAYES	*10 546*
Primes Fin Année	*5 100*
Charges Sociales sur CP	*5 249*
Autres Charges a payer	*588*
Total	**39 425**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d Avance	*1 384*		
Total	**1 384**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

2HP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.308.000 euros
Siège social : 2 Rue de Paris Immeuble les Jonquilles
95350 PISCOP
831 726 310 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 18/08/2020

Le 18/08/2020, au siège social,

M. PERETTI Hervé

Propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la Société 2HP,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, M. PERETTI Hervé associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/19 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/19 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/19, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 52.675,63 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter un bénéfice de l'exercice s'élevant à 52.675,63 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 52.675,63 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 52.675,63 euros
- Solde du poste « Autres Réserves » après affectation : 53.640,64 euros

L'associé unique reconnait qu'il y a eu lieu en date du 02 Septembre 2019, une distribution de dividendes de 80.000 euros.

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention règlementée poursuivie au cours de l'exercice clos :

- Convention de trésorerie conclue entre la SARL 2HP (Holding) et ses filiales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

H. FELETTI

2HP SARL
Sarl au capital de 1 308 000€
Immeuble les Jonquilles
2, rue de Paris
95350 PISCOP
Tél. 01 34 38 03 78
SIRET 831 726 310 00012

2HP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.308.000 euros
Siège social : 2 Rue de Paris Immeuble les Jonquilles
95350 PISCOP
831 726 310 RCS PONTOISE

TEXTE DES PROJETS

DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/19, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 52.675,63 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter un bénéfice de l'exercice s'élevant à 52.675,63 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 52.675,63 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 52.675,63 euros
- Solde du poste « Autres Réserves » après affectation : 53.640,64 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique reconnait qu'il y a eu lieu en date du 02 Septembre 2019, une distribution de dividendes de 80.000 euros.

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce , la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention règlementée poursuivie au cours de l'exercice clos :

- Convention de trésorerie conclue entre la SARL 2HP (Holding) et ses filiales.

M. PERETTI

2HP SARL
Sarl au capital de 1 308 000€
Immeuble les Jonquilles
2, rue de Paris
95350 PISCOP
Tél. 01 34 38 03 78
SIRET 831 726 310 00012

2HP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.308.000 euros
Siège social : 2 Rue de Paris Immeuble les Jonquilles
95350 PISCOP
831 726 310 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31/12/19

M. PERETTI Hervé, associé unique et gérant de la Société 2HP, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/19, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 198.429,45 euros contre 159.325,84 euros au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Autres achats et charges externes : 33.029,66 euros
- Salaires et charges sociales : 149.821,12 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 52.675,63 euros contre un bénéfice de 213.765,01 euros au cours de l'exercice précédent.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire du début d'année 2020 est susceptible d'avoir des répercussions sur l'activité des sociétés filiales et par conséquent sur la société 2HP.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/19

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 198.429,45 euros contre 159.325,84 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 198.429,45 euros contre 159.325,84 euros;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 185.283,91 euros contre 156.562,83 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 13.145,54 euros contre 2.763,01 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de 188.461,00 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 201.606,54 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de – 148.930,91 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 52.675,63 euros.

Au 31/12/19, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.675.153,57 euros contre 1.568.435,38 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/19 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 213.765,01 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 52.675,63 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 52.675,63 euros
- Solde du poste « Autres Réserves » après affectation : 53.640,64 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique reconnait qu'il y a eu lieu en date du 02 Septembre 2019, une distribution de dividendes de 80.000 euros.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l' associé unique.

Convention règlementée poursuivie au cours de l'exercice clos :

- Convention de trésorerie conclue entre la SARL 2HP (Holding) et ses filiales.

Fait à PISCOP.
Le 18/08/2020.

La gérance

2HP SARL
Sarl au capital de 1 308 000€
Immeuble les Jonquilles
2, rue de Paris
95350 PISCOP
Tél. 01 34 38 03 78
SIRET 831 726 310 00012